

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Vraye, 16 février 1849](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Vraye, 16 février 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Vraye](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (302)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Vraye, 16 février 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26898>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familièrè de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [16 février 1849](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Vraye](#)

Lieu de destination [Compiègne \(Oise\)](#)

Description

Résumé Godin constate que Vraye a laissé retourner impayé le mandat qu'il devait honorer. Godin lui fait observer qu'il n'est nullement responsable de l'accident survenu pendant le transport et que c'est contre le voiturier qu'il doit faire un recours. Il pense qu'en outre, l'appareil doit désormais être réparé avec le fond que Godin a fait déposer chez Derez et Cie à Saint-Quentin. Il demande à Vraye de lui régler la somme de 147 F pour le mandat impayé et le nouveau fond.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées [Derez et Cie](#)

Lieux cités [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom [Vraye](#)

Genre [Homme](#)

Pays d'origine [Inconnu](#)

Activité [Profession libérale](#)

Biographie [Notaire à Compiègne \(Oise\) au milieu du XIXe siècle.](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023
